

# Bulletin d'information n° 41

## 52 Nouveautés

Les écrans applicatifs encore plus grands : Taille 4 (180x48).

Les références articles, fournisseurs et centrale d'achat sont agrandies et passent de 20 à 30 caractères.

La gestion de la taxe T.G.A.P. (Taxe générale sur les activités polluantes).

L'éco-contribution mobilier (EcoMaison) intègre 3 nouvelles filières et devient l'éco-contribution R.E.P.

Les 4 filières sont ameublement, brico-jardin, bâtiment et jouets.

La gestion de la dépréciation des articles.



103 Tournebride  
35600 Sainte-Marie  
Tel : 02 99 72 15 15  
info@eis-informatique.com

## Taille n°4 des écrans applicatifs en 180x48

- Cette taille permet d'afficher toujours plus d'informations et se rapproche plus du rapport 16/10 des écrans des ordinateurs.
- Le volet de fonctions est légèrement plus grand ce qui permet d'afficher entièrement le raccourci clavier.

Exemple d'un écran en taille 4 : Dans le volet de fonction, les raccourcis clavier s'affichent entièrement.

Nom client de commande	C.P.	Ville client	Téléphone	Dossier	Facture	Situation	HT	Reste dû	Date doc	ID Livr	Si
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5972738	.....	C	0		16/05/2024	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5972739	2996796	F	170,52	204,62	01/07/2024	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5972712	.....	D	21,59		14/03/2024	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5935593	2978133	F	47,38		18/07/2023	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5327266	2664921	F	87,84		27/09/2021	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5175282	2587767	F	195,74		30/03/2021	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	3448070	1797977	F	53,99		02/12/2015	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	3385157	1767866	F	33,65		07/10/2015	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	2259224	1218610	F	15,99		24/02/2012	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	1365799	784503	F	29,39		30/01/2009	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	1198794	699226	F	46,49		13/06/2008	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	0205572	120923	F	13,00		30/04/2004	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	0079417	46323	F	34,74		17/10/2003	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	0047187	27907	F	216,00		20/08/2003	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	0020721	14169	F	98,00		13/06/2003	2	09

- Rechercher par

- (\*) Nom client cde
- ( ) N° téléphone
- ( ) ID du client
- ( ) N° de dossier
- ( ) N° de facture

Dossier

- Sélectionner (↵)
- Loupe | Suivi (F3)
- Accéder | Imprimer (F1/F6)
- Docs joints
- Affichage
- [V] Historique (F2)
- ( ) Commandes (C)
- ( ) Devis (D)
- ( ) Factures (F)
- ( ) Avoirs (A)
- (\*) Tous

- Client

- Rechercher (F8)
- Accéder | Missions (\*/F11)

Fonctions de saisie

- Coller Windows (Ctrl-V)
- [ ] Mode insertion (Inser)
- Effacer la saisie (Ctrl-Y)
- Effacer avant (Ctrl-U)
- Effacer après (Ctrl-K)
- Annuler modif. (Ctrl-Z)

- Autres

- « | » | <- | ->
- Inverser liste
- Champ précédent (ShiftTab)
- Imprimer liste (F7)
- Exporter liste (F7)
- Suivi des dossiers
- Documentation (F12)
- Quitter (Echap)

Etat <> [ ] - Document = [ \* ] - Date >= [ 18/12/2000 ]

Nom client [ EIS ]

Client facturé : 2 (divers) Dossier 5972738 du 16/05/2024

EIS Commande du 16/05/2024

M GUIARD JEROME 0,00 H.T. / 0,00 T.T.C.

35600 STE MARIE

Pour information : le joker \* remplace de 0 à n caractères et le joker \_ remplace un seul caractère.

Exemple d'un écran en taille 3 :

Nom client de commande	C.P.	Ville client	Téléphone	Dossier	Facture	Situation	Reste dû	Date doc	ID Livr	Si	
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5972738	.....	C	0		16/05/2024	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5972739	2996796	F	204,62	204,62	01/07/2024	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5972712	.....	D	25,91		14/03/2024	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5935593	2978133	F	56,86		18/07/2023	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5327266	2664921	F	105,41		27/09/2021	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	5175282	2587767	F	234,89		30/03/2021	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	3448070	1797977	F	64,79		02/12/2015	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	3385157	1767866	F	40,38		07/10/2015	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	2259224	1218610	F	19,12		24/02/2012	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	1365799	784503	F	35,15		30/01/2009	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	1198794	699226	F	55,60		13/06/2008	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	0205572	120923	F	15,55		30/04/2004	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	0079417	46323	F	41,55		17/10/2003	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	0047187	27907	F	258,34		20/08/2003	2	09
ETUDES INFORMATIQUES ET SERVICES	35600	STE MARIE	02 99.72.15.15	0020721	14169	F	117,21		13/06/2003	2	09

- Rechercher par

- (\*) Nom client cde
- ( ) N° téléphone
- ( ) ID du client
- ( ) N° de dossier
- ( ) N° de facture

Dossier

- Sélectionner (↵)
- Loupe | Suivi (F3)
- Accéder | Imprimer (F1/F6)
- Docs joints
- Affichage
- [V] Historique (F2)
- ( ) Commandes (C)
- ( ) Devis (D)
- ( ) Factures (F)
- ( ) Avoirs (A)
- (\*) Tous

- Client

- Rechercher (F8)
- Accéder | Missions (\*/F11)

- Autres

- « | » | <- | ->
- Inverser liste
- Champ précédent (sTab)
- Imprimer liste (F7)
- Exporter liste (F7)
- Suivi des dossiers
- Documentation (F12)
- Quitter (Echap)

Etat <> [ ] - Document = [ \* ] - Date >= [ 18/12/2000 ]

Nom client [ EIS ]

Client facturé : 2 (divers) Dossier 5972738 du 16/05/2024

EIS Commande du 16/05/2024

M GUIARD JEROME 0,00 H.T. / 0,00 T.T.C.

35600 STE MARIE

Pour information : le joker \* remplace de 0 à n caractères et le joker \_ remplace un seul caractère.

**Agrandissement des références de 20 à 30 caractères :**

- Référence de l'article
- Références fournisseurs de l'article
- Références de la centrale d'achat (Galion)



La saisie et l'affichage des références sont modifiées dans toutes les applications.

Exemple d'écran d'une référence article et de ses références fournisseurs :

Réel	Réf. Commande	Fournis.	Nom	Px actu.	Actu le	Fut. Px	Fut le	Dern Px	Dpa le	* Délai
	100 737 -1415415654-165465	JO	JO	14,3000	26/09/2022			14,3000	26/09/2022	.
	100 737 80-1415415654-165465	JO	JO	14,3000	02/09/2022					.
	102/SU-1415415654-165465	SA	SA	8,957	12/01/2016			8,957	12/01/2016	.
	11526-165465	BU	AB	7,25000	22/06/2009					.
1167	264144184-1415415654-165465	SA	SA	12,074	08/09/2023			12,074	08/09/2023	7 jours

**Recherches articles : Nouveaux mots-clés pour l'affichage des prix de vente**

Les mots-clés suivants permettent d'afficher les prix de vente en H.T. ou en T.T.C., en fonction de la règle 196 : PV1HT, PV1HTS, PV2HT, PV2HTS, PV3HT, PV3HTS, PV4HT, PV4HTS, PV5HT, PV5HTS, Y#T, Z#T, PVXHT, PVXHTS

Nous fournissons les fichiers de paramétrage par défaut de toutes les listes, libre à vous d'adapter la configuration de vos listes.

*Avantage : Vous pouvez modifier la valeur de cette règle afin de faire afficher en H.T. ou en T.T.C., toutes les recherches articles fournies avec leurs paramètres par défaut, donc sans avoir besoin d'adapter la configuration.*

Exemple d'écran de la règle :

Les règles d'utilisation	
Règle	196
Propriétés	Valeur 1
Programmes	Logiciel Titan et Galion
Commentaire	Modifiable [✓] Par l'administrateur
Conditions RAD	Mots clés RECH ART
	Valeur par défaut 0
	Création le 24/05/2024
	Modification le 03/06/2024
	Par E
	Ancienne valeur 0
	Etat Ok
Recherches articles   Dans le cas des mots-clés de type H.T. ou T.T.C. en automatique   Comment s'affiche les prix de vente ?	
-	
0 : Le montant s'affiche en H.T.	
1 : Le montant s'affiche en T.T.C.	
Liste des mots-clés concernés :	
PV1HT, PV1HTS, PV2HT, PV2HTS, PV3HT, PV3HTS, PV4HT, PV4HTS, PV5HT, PV5HTS, Y#T, Z#T, PVXHT, PVXHTS	

## Codes tarifs de vente : Méthode de calcul du prix de vente à partir des « coefficients fournisseurs » : Arrondi du prix de vente

Cette fonctionnalité concerne uniquement les articles dont le tarif est de type "Pièces" et dont la méthode de calcul du tarif de vente est "Coefficients fournisseurs".

Dans le paramétrage de chaque codes tarifs, la rubrique "Arrondi si coefficients fournisseurs" permet d'indiquer la méthode d'arrondi qui s'applique lors du calcul du prix de vente.

- Arrondi du prix de vente en HT :

- \\_ En appliquant le nombre de décimales du prix indiqué dans l'article. (Il s'agit de la méthode de calcul par défaut)
- \\_ Au dixième (Exemple : 9,12 donnera 9,1 et 9,17 donnera 9,2)
- \\_ A l'entier supérieur (Exemple : 9,12 et 9,17 donneront 10)

- Arrondi du prix de vente en TTC :

- \\_ En appliquant le nombre de décimales du prix indiqué dans l'article.
- \\_ Au dixième.
- \\_ A l'entier supérieur.

Cette fonctionnalité s'applique lors de la modification du prix de référence (prix de base de calcul) du prix de vente.

Exemple d'écran du paramétrage d'un tarif : Rubrique Arrondi si coef. fournisseurs :

The screenshot displays the configuration screen for a sales tariff. The main window is titled "Les codes tarifs de vente" and shows details for "Code 1 Prix 1 public". A dropdown menu is open for the "Arrondi si coef. fournisseurs" field, listing various rounding options for HT and TTC.

Propriétés	Propriétés
Libellé	* Prix 1 public
Libellé 'fichier articles'	Px 1 public
Libellé 'facturation clients'	Px1 public
Type de tarif	Vente
Avec prix soldés ?	[✓]
Avec prix promotionnels ?	[✓]
Avec prix par quantités ?	[✓]
Avec grilles de remises ?	[✓]
Masquer	[ ]
Tarif pièces	<
Prix de référence par défaut	Prix vente arrondi en HT - Nombre de décimales de l'article
Méthode de calcul par défaut	Prix vente arrondi en HT - Au dixième
<b>Arrondi si coef. fournisseurs</b>	Prix vente arrondi en HT - A l'entier supérieur
Saisie des coefficients	Prix vente arrondi en TTC - Nombre de décimales de l'article
Coefficient par défaut	Prix vente arrondi en TTC - Au dixième
Paramètres du fabricant	Prix vente arrondi en TTC - A l'entier supérieur
(*) Obligatoire	

## Module importation des articles : Futurs prix de vente des écos-contributions et taxes

Les colonnes suivantes permettent d'appliquer de futurs prix de vente :

- Date d'application de l'éco-contribution D.E.E.E.
- Date d'application de la redevance copie privée
- Date d'application de la taxe T.I.C.P.E.
- Date d'application de la taxe T.G.A.P.

Remarque : Pour chacune des colonnes précédentes et pour la date indiquée :

- si la colonne du montant est différent de 0, cela appliquera le futur prix correspondant à la date.
- si la colonne du montant est à 0, cela supprimera le futur prix correspondant à la date, s'il existe.

Il n'y a pas de colonnes pour l'éco-contribution R.E.P./mobilier car nous fournissons la tarification actualisée afin qu'elle s'applique automatiquement à la date demandée par les écos-organismes, généralement au 1<sup>er</sup> janvier.

## Articles : Dépréciation des articles

Ajout de la gestion de la dépréciation de l'article.

A noter : Lorsqu'un article est déprécié, il faut modifier son prix de vente à la valeur de sa dépréciation.

- Fenêtre "Divers" :

- . Ajout des rubriques "Dépréciation" et de la "date de dépréciation".
- . Lorsque la rubrique "Dépréciation" est modifiée, il est possible de saisir la date.

- Fenêtre "Tarifs de vente" :

Seuls les utilisateurs autorisés par le droit n° 81 pourront :

- \ Augmenter le prix de vente d'un article déprécié.
- \ Saisir une promotion, un prix soldé ou un prix par quantité dont le prix est supérieur au prix de vente déprécié.

*Remarque : Le prix de vente d'un article déprécié ne doit théoriquement pas augmenter, le droit n° 81 permet de bloquer cette augmentation à l'exception des utilisateurs autorisés qui sont avertis de ce principe.*

- Affichage et alerte que l'article est déprécié.

- . En haut à droite de l'écran, "Article déprécié" s'affiche en couleur.
- . Lors de la modification de l'article, un message informe que l'article est déprécié.

*Remarque : Les droits utilisateurs n° 81 et 82 permettent de configurer les autorisations de la dépréciation des articles. Voir les points 46 et 47 de la partie Administrateur*

Exemple d'écran de la rubrique dépréciation :

Dépréciation : Oui le 13/08/2024

ID Article : 35173



## Module importation des articles : Dépréciation des articles

Les colonnes suivantes permettent d'appliquer la dépréciation de l'article :

- Colonne indiquant que l'article est maintenant déprécié.
- Colonne précisant la date de dépréciation :
  - . La date doit être inférieure ou égale à la date du jour, il n'y a pas de future date de dépréciation.
  - \\_ Si la colonne est absente, la date de dépréciation sera la date du jour.
- Colonne précisant le pourcentage de dépréciation :
  - . Si l'article à un prix de revient alors le prix déprécié est égal au prix de revient \* le pourcentage.
  - . Si l'article n'a pas de prix de revient alors le prix déprécié est égal au prix de vente \* le pourcentage.
  - . Lorsque la colonne pourcentage n'est pas présente ou que le pourcentage est nul :
    - \\_ S'il existe une promotion illimitée, le prix déprécié sera alors égal au prix promotion.

*Remarque : Lorsque l'article devient déprécié et que le prix déprécié s'applique :*

- Toutes les promotions et soldes sont supprimées.
- Tous les prix par quantité supérieurs au prix déprécié sont supprimés.

## Préparation des commandes / Commandes fournisseurs / Réception des commandes : Articles dépréciés

- Préparation des commandes fournisseurs / Commandes de stock :
  - La commande d'un article déprécié ne sera possible que par les utilisateurs autorisés par le droit n° 82.
- Commandes fournisseurs :
  - L'ajout d'un article déprécié dans une commande fournisseur (touches Inser ou F4), sera possible uniquement par les utilisateurs autorisés par le droit n° 82.
- Réception des commandes / Entrée en stock :
  - L'ajout d'un article déprécié ne sera possible que par les utilisateurs autorisés par le droit n° 82.

## Facturations clients : Articles dépréciés

- Il n'est pas possible d'augmenter le prix de vente d'un article déprécié.
- Le prix ou la remise spécifique d'un client en compte ne s'applique pas à un article déprécié.
- Une confirmation est demandée si le prix de vente d'un article déprécié est diminué.

## Contacts des tiers : Masquer un contact

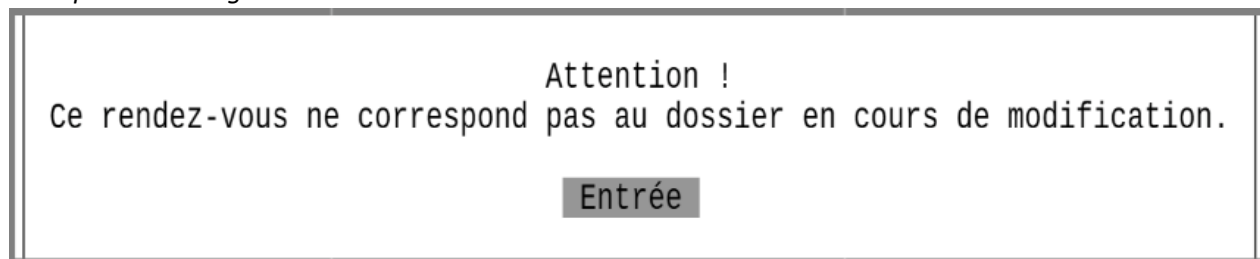
- Depuis la liste des contacts d'un tiers (client ou fournisseur) :
  - . La touche (F4) permet de masquer un contact et inversement.
  - . La touche (F2) permet d'afficher tous les contacts, car par défaut les contacts masqués ne sont pas affichés.
- Recherches des contacts des tiers et moteur de recherches :
  - . Pour faire afficher les contacts masqués, il faut utiliser la touche (F2).
- Les mailings :
  - . Dans le cas de l'envoi par courrier électronique (email), les contacts masqués ne sont pas pris en compte dans l'envoi.

## Planning : Nouvelles fonctionnalités (quand exécution depuis un dossier client)



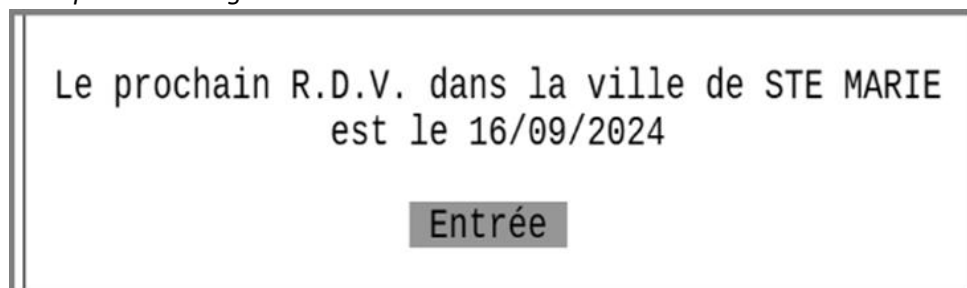
- Lorsque le planning est exécuté depuis un dossier client (intervention de S.A.V. ou une vente) :
- Il est maintenant possible de déplacer le rendez-vous provenant d'un autre dossier.
- Un message d'avertissement s'affichera.

*Exemple de message d'avertissement :*



- Dans le cas de l'ajout d'un R.D.V. pour la ressource sélectionnée ou la ressource par défaut, s'il existe un prochain R.D.V. dans la même ville que celle du client du dossier, un message avertit de la date de ce R.D.V. Cela permet de grouper à la même date les R.D.V. à destination d'une ville.
- Voir la règle 185 afin de désactiver la fonctionnalité ou l'étendre à toutes les ressources.

*Exemple de message :*



## Planning : Nouvelles fonctionnalités d'affichage

- Dans le cas des écrans de taille 4 :

- Il est maintenant possible d'afficher les tranches horaires sur 3 lignes au lieu de 2 lignes.  
Par conséquent, un rendez-vous d'une heure s'affichera sur 3 lignes.
- Une case à cocher du volet de fonctions permet de basculer l'affichage vers 2 ou 3 lignes.
- En fonction de la règle 197, les tranches horaires s'affichent par défaut sur 2 ou 3 lignes.

(Voir exemple n°1)

- Amélioration de l'affichage des rendez-vous :

- Les rendez-vous de mêmes périodes (journée, matin et après-midi) peuvent s'afficher en colonne ou en ligne.  
Dans le cas de l'affichage en colonne :
  - ↳ Lorsque des rendez-vous se chevauchent, la présentation est améliorée de façon à avoir moins de décalages.
  - ↳ Lorsque le texte d'un rendez-vous est masqué par un rendez-vous qui le chevauche, si possible, le texte du rendez-vous s'affiche plus bas de façon à rester lisible.
- Une case à cocher permet de basculer de l'affichage en colonne à l'affichage en ligne.
- La règle 206 permet de définir l'affichage par défaut, en colonne ou en ligne.

(Voir exemple n°2)

- Ajout de la touche (F2), affichage du planning "Fiche en T".

Il s'agit de l'ancien planning qui s'affiche sous forme de fiche en T.

(Voir exemple n°3)

Exemple n°1, affichage du planning sur un écran de taille 4 :

The screenshot displays the Galion software interface for a 5-day planning view. The main window shows a calendar grid for the week of September 16th to 20th, 2024. The grid is divided into columns for each day and rows for time slots (7h to 18h). Appointments are listed with details such as name, time slot, location, and technician. For example, on Monday 16th, there is an appointment for 'Aubergine' from 8h to 10h at 'Ste marie' with technician 'S 0022948'. On Tuesday 17th, there is an appointment for 'Betterave' from 10h to 12h at 'Metz' with technician 'S 0021974'. On Wednesday 18th, there is an appointment for 'Aderie' from 13h to 14h at 'Mernel' with technician 'S 0022465'. The right-hand sidebar contains a list of function keys and their corresponding actions, such as 'Ajouter' (Add), 'Modifier' (Modify), 'Supprimer' (Delete), 'Couper' (Cut), 'Coller' (Paste), 'Couper auto' (Auto Cut), 'Dossier' (Folder), 'Loupe' (Magnifying Glass), 'Commentaire' (Comment), 'Cartes' (Cards), 'Modes' (Modes), 'Modification' (Modification), 'Insertion' (Insertion), 'Planning' (Planning), 'Aujourd'hui' (Today), 'Saisir date' (Enter Date), 'Saisir semaine' (Enter Week), 'Jours précédents' (Previous Days), 'Jours suivants' (Next Days), 'Mois précédent' (Previous Month), 'Mois suivant' (Next Month), 'B.J.I.' (B.J.I.), 'Affichage' (Display), 'Fiches en T' (Fiches en T), 'Liste' (List), '1 Jour' (1 Day), '2 Jours' (2 Days), '3 Jours' (3 Days), '4 Jours' (4 Days), '5 Jours' (5 Days), '1 ligne= 20 min' (1 line= 20 min), 'En colonne' (In column), 'Types' (Types), 'Tous' (All), 'S.A.V.' (S.A.V.), 'Négoce' (Negotiation), 'Missions' (Missions), 'Absences' (Absences), 'Aucun' (None), 'Autres' (Others), 'Synchro Google' (Sync Google), 'Logs Google' (Google Logs), and 'Quitter' (Quit).



Exemple n°2, affichage du planning :

Affichage en colonne des R.D.V. matin et après-midi :

Septembre 2024							Semaine 38 Aujourd'hui	
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lundi 16 Sept. 4/99	
26	27	28	29	30	31	1	7h	Aubergine Betterave Gren S 0014274 Metz S 0021974 Depannage TVC Depannage MAL test impressio
2	3	4	5	6	7	8	8h	
9	10	11	12	13	14	15	9h	
16	17	18	19	20	21	22	10h	
23	24	25	26	27	28	29	11h	
30	1	2	3	4	5	6	12h	
Tournées 1/ 9							13h	Un client Eis Ap.Midi Ste S 0023117Ste S 0023027 Depannage TVC Cuisine ACB 12
[ ] TOUS							14h	
[ ] ARTHUR							15h	
[ ] DAVID							16h	
[x] EIS							17h	
Services 5/ 5							18h	
[x] TOUS								
[x] CUISINE								
[x] DEPANNAGE								
[x] LIVRAISON								
[x] ANTENNES								

Affichage en ligne des R.D.V. matin et après-midi :

Septembre 2024							Semaine 38 Aujourd'hui	
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lundi 16 Sept. 4/99	
26	27	28	29	30	31	1	7h	Aubergine Matin Grenoble S 0014274 Depannage TVC Philips Tech E
2	3	4	5	6	7	8	8h	
9	10	11	12	13	14	15	9h	
16	17	18	19	20	21	22	10h	Betterave Matin Metz S 0021974 Depannage MAL Bosch Tech E test impression ou pas sur bj
23	24	25	26	27	28	29	11h	
30	1	2	3	4	5	6	12h	
Tournées 1/ 9							13h	Un client Ap.Midi Ste marie S 0023117 Depannage TVC Thomson Tech E
[ ] TOUS							14h	
[ ] ARTHUR							15h	
[ ] DAVID							16h	
[x] EIS							17h	
Services 5/ 5							18h	
[x] TOUS								
[x] CUISINE								
[x] DEPANNAGE								
[x] LIVRAISON								
[x] ANTENNES								

Exemple n°3, planning "Fiche en T" :

FICHES - Tournée : EIS					- Technic.: NE PAS SUPPRI		MATIN AP-M JOUR.		B.J.I		
EN T * Service : CUISINE					- Véhicule: Mercedes 5		99 99 99		Préparation (F9)		
Charge [ 4/99]	0	Charge [ 2/99]	1	Charge [ 2/99]	2	Charge [ 1/99]	3	Charge [ 1/99]	4	Charge [ 0/ 0]	5
Lundi 16 Sept. 2024	Mardi 17 Sept. 2024	Mercredi 18 Sept. 2024	Jeudi 19 Sept. 2024	Vendredi 20 Sept. 2024	Samedi 21 Sept. 2024						R.D.V.
EIS	ETUDES INFORMATIQU E	UN CLIENT	UN CLIENT	PASQUIEU HOT	PLENEE JUG/0840=1010/						Ajouter   Modifier (Ins/<)
STE MARIE /AP MIDI /	STE MARIE /0740=0940/	STE MARIE /0925=1120/	STE MARIE /1020=1120/	RDV2							Supprimer (Sup)
AUBERGINE TVC	R.D.V. médecine du travail	ADERIE LAV									Etat (F2)
GRENOBLE /MATIN /	/1090=1140/	MERNEL /1320=1420/									Commentaires (F5)
BETTERAVE MAL											Intervention
METZ /MATIN /											Dossier   Loupe (F1/F3)
test impression ou pas su											Google
UN CLIENT TVC											Synchro.   Traces (F10/F11)
STE MARIE /AP MIDI /											Service
											Précédent (/)
											Suivant (*)
											Ressource
											Précéd.   Suivante (-/+)
											Actions
											Saut à une date (Tab)
											Afficher carte (F4)
											Planning
											Hebdomadaire (F7)
											Mensuel (F8)
											Autres
											« »   <-   ->
											Documentation (F12)
											Quitter (Echap)

EIS-103 TOURNEBRIDE-35600-STE MARIE-06 07.06.07.06 SAV : 0023027  
Défauts : PLUS RIEN SUITE CHUTE..

## Fournisseurs - Conditions commerciales : Nouvelles rubriques

Fichiers fournisseurs - Fenêtre "Conditions", ajout de nouvelles rubriques :

- *Type de frais* : Afin de préciser si les frais de livraison correspondent à :
  - . Des frais de port
  - . Du franco de port
  - . De l'enlèvement
  - . Des frais de port inclus
  - . Aucun frais de port
- *Type de valeur*, pour le cas de frais de port ou de l'enlèvement :
  - . Montant : Saisie du montant des frais.
  - . Pourcentage : Saisie du pourcentage des frais.
- *Devise des frais de port ou enlèvement, du franco de port et du minimum de commande* :  
Afin d'indiquer séparément la devise de chacun.
- *Délai de livraison* en jours ou en semaines :  
Le calcul du délai de livraison prend maintenant en compte la période en semaines.
- *Délai avant expédition* en mois.

Exemple d'écran des conditions commerciales d'un fournisseur :

		FOURNISSEURS	
< Retour			
Modifier			
Code	190	E.I.S.	
Id	3816	(Grossiste)	Personne morale
Adresses	Conditions		
Contacts			
» Commentaire	+Numéros de compte		
Horaires	Frais de livraison		
Tarifcation	Type de frais	Franco de port	
Conditions	Devise du franco	EUR	EURO
Païement	Franco de port	50	€
Négoce	Minimum de commande		
S.A.V.	Devise mini de cde	EUR	EURO
Bon commande	Montant mini de cde	500	€
Divers	Délais		
» Mémoire	Délai de livraison	7	Jours (Ouvrés)
	Délai de disponibilité	2	Jours (Ouvrés)
Commandes	Délai avant expédition	Aucun	
B.L.			
Factures	Informations complémentaires		
Impayés			
Règlements			
Statistiques			

## Fournisseurs – Conditions commerciales : Nouvelles rubriques personnalisées

Fichiers fournisseurs - Fenêtre "Conditions", ajout de nouvelles rubriques associées à un champ personnalisé : (Cette fonctionnalité est accessible uniquement pour le module "formulaires de saisie" en version premium.)

Les rubriques suivantes sont par défaut inactives :

(Pour activer une rubrique, il faut activer le champ personnalisé portant le même nom que la rubrique)

- *Franco de port en quantité* : uniquement quand les frais de livraison sont de type franco de port.
  - . Saisie d'une quantité
  - . Sélection d'un contenant.
  - \ Dans le champ personnalisé, il est possible de constituer une liste de contenant (palette, carton...)
- *Minimum de commande en quantité* :
  - . Saisie d'une quantité
  - . Sélection d'un contenant.
  - \ Dans le champ personnalisé, il est possible de constituer une liste de contenant (palette, carton...)
- *Minimum de commande en quantité par référence* :
  - . Saisie d'une quantité
  - . Sélection d'un contenant.
  - \ Dans le champ personnalisé, il est possible de constituer une liste de contenant (pièce, carton...)

*Remarque : Dans la liste de contenants de chaque champ personnalisé, il est possible d'ajouter plusieurs dizaines de contenant.*

- *Complément 1 des frais de livraison* sous forme de cases à cocher : (Jusqu'à 10 cases à cocher à ajouter dans le champ personnalisé.)
- *Complément 2 des frais de livraison* sous forme de cases à cocher : (Jusqu'à 10 cases à cocher à ajouter dans le champ personnalisé.)

*Exemple d'écran du paramétrage des cases à cocher du champ personnalisé complément 1 :*

VISUALISATION		CHAMPS PERSONNALISES			
Code	FRPCOM				
Libellé	Complément 1 frais livraison				
Masqué	Non				
Donnée personnelle	Non				
Recherche possible	Non				
Usage	Tiers				
Type de tiers	Fournisseurs (sauf adresses)				
Format du champ	Interrupteurs				
Options	Options				
		Valeur	Libellé	Déf	Action
		1	A la charge du fournisseur		Aucune
		2	A la charge du client		Aucune
		3	Enlèvement		Aucune
		4	Sur devis		Aucune
		5	Palette panachée		Aucune
		6	Pas de franco		Aucune
		<input type="checkbox"/> A la charge du fournisseur <input type="checkbox"/> A la charge du client <input type="checkbox"/> Enlèvement <input type="checkbox"/> Sur devis <input type="checkbox"/> Palette panachée <input type="checkbox"/> Pas de franco			

Exemple d'écran des conditions commerciales d'un fournisseur :

		FOURNISSEURS	
< Retour			
Modifier			
Code	190	E.I.S.	
Id	3816	(Grossiste)	Personne morale
Adresses	Conditions		
Contacts			
» Commentaire	+Numéros de compte		
Horaires	Frais de livraison		
Tarifification	Type de frais	Franco de port	
Conditions	Devise du franco	EUR	EURO
Paieement	Franco de port	50	€
Négoce	Franco en quantité	1	Palette
S.A.V.			
Bon commande	A la charge du fournisseur	[ ]	
Divers	A la charge du client	[√]	
» Mémoire	Enlèvement	[ ]	
	Sur devis	[√]	
Commandes	Palette panachée	[ ]	
B.L.	Pas de franco	[ ]	
Factures			
Impayés	Camion complet (= 33 palettes)	[ ]	
Règlements	Container 20 DC	[√]	
Statistiques	Container 40 DC	[ ]	
	Camion	[ ]	
Missions	Minimum de commande		
Critères	Devise mini de cde	EUR	EURO
	Montant mini de cde	500	€
	Mini de cde en quantité	2	Carton
	Mini de cde qté par réf.	100	Pièce
	Délais		
	Délai de livraison	7	Jours (Ouvrés)
	Délai de disponibilité	2	Jours (Ouvrés)
	Délai avant expédition	Aucun	
	Informations complémentaires		

15 Nouveautés Galion - Titan - Affaires - GMAO

### Commandes fournisseurs : Conditions commerciales du fournisseur

- Les nouvelles rubriques des conditions commerciales du fournisseur sont affichées.

- Calcul du délai de livraison :

Prise en compte du type de durée : en jours ou en semaines.

*Remarque : A part le calcul du délai de livraison, les nouvelles rubriques sont uniquement affichées, dans un premier temps il n'y a aucun traitement en lien avec ces rubriques.*

16 Nouveautés Galion - Titan - Affaires - GMAO

### Module importation des fournisseurs : Conditions commerciales du fournisseur

Les nouvelles rubriques des conditions commerciales du fournisseur peuvent être importées en ajoutant les colonnes dans le format d'importation.

*Pour rappel : le module d'importation permet de créer et/ou de mettre à jour les enregistrements d'un fichier.*

## Bloc-notes : Nouvelles fonctionnalités



- Syntaxe Markdown :

Cette syntaxe permet notamment de :

- . Formater le texte en appliquant des styles (gras, italique, barré) à un mot ou groupes de mots grâce aux balises \* \_ ~
- . Ajouter des titres grâce aux balises # et ##

Remarques :

- . De nombreuses applications utilisent le Markdown comme par exemples : Discord, Obsidian, Slack, Trello, NotePad++.
- . Le formatage s'affichera lors de l'impression Pdf de la note.
- . Dans chaque note, il est possible de désactiver la syntaxe Markdown en utilisant le bouton [MD] en bas d'écran.
- . Exemples de syntaxe : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Markdown#Exemples\\_de\\_la\\_syntaxe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Markdown#Exemples_de_la_syntaxe)

Exemple des syntaxes :

```
Deux types de titres :
#Titre alternatif
##Sous-titre alternatif
Syntaxes de styles : l'_italique_ , le **gras** , les ~~mots barrés~~
Combinaisons des styles : *_gras italiques_* , ~**_gras italiques barrés_**~
```

Résultat dans l'impression Pdf :

```
Deux types de titres :
Titre alternatif
Sous-titre alternatif
Syntaxes de styles : l' italique , le gras , les mots barrés
Combinaisons des styles : gras italiques , gras italiques barrés
```

- Mode Obsidian :

Ce mode permet de partager une note avec un répertoire utilisé par l'application Obsidian.  
Pour partager, une note il faut utiliser le bouton [Obs] en bas d'écran.

Remarque : L'emplacement "OBSIDIAN" doit être créé.



## Gestionnaires d'applications (grille) : Mise à jour des applications

Dans le cas où une mise à jour de nuit ne s'est pas appliquée car les utilisateurs n'ont pas tous quittés les applications le soir, à partir du lendemain lors de l'exécution d'une application, si une mise à jour de l'application est disponible, il est alors proposé d'appliquer la mise à jour, ce qui implique que celle-ci ne soit pas en cours d'exécution.

Une liste des applications à mettre à jour s'affiche ainsi qu'une éventuelle liste des postes pour lesquels elle est en cours d'exécution, il est alors possible de confirmer ou non l'exécution de la mise à jour.

Remarques :

- Pour une vue, la proposition ne s'affiche qu'elle seule fois par jour.
- Cette fonctionnalité est désactivable pour nos clients qui ont plusieurs magasins car il peut être complexe d'appliquer une mise à jour en dehors du traitement de nuit.

# Eco-contribution R.E.P.



(Eco-contribution à Responsabilité Elargie du producteur)

Anciennement éco-contribution mobilier.

Depuis mai 2023, l'éco-contribution R.E.P. remplace l'éco-contribution mobilier et prend en compte trois nouvelles filières qui viennent s'ajouter à la filière ameublement, celles-ci sont les filières Bricolage-Jardin, Bâtiment et Jouets.

Nous pouvons fournir la codification complète de l'éco-contribution R.E.P.

19

Nouveautés Galion - Titan - Affaires

## Fichiers articles : Saisie de l'éco-contribution R.E.P.

- Depuis la fenêtre *Tarif* de l'article, lors de l'ajout de l'éco-contribution R.E.P., il est demandé dans un premier temps de sélectionner la filière afin que la codification associée à la filière s'affiche.

Exemple d'écran :

Eco-contribution REP EcoMaison

Organisme	:	EcoMaison, Filière
Catégorie	:	
Type de produit	:	
Matériau majoritaire	:	
Caractéristique	:	
Quantité	:	1
Produit	:	

<

- Filière Ameublement
- Filière Bricolage-Jardin
- Filière Bâtiment
- Filière Jouets

- Saisie de la quantité : Dans le cas de la filière ameublement, l'unité de mesure est le kilogramme cependant pour les nouvelles filières, la mesure peut être à la tonne, à l'unité, au lot, au m2 au m3..

Exemple d'écran :

Eco-contribution REP EcoMaison

Organisme	:	EcoMaison, Filière Bricolage-Jardin
Rayon	:	21 Articles de bricolage
Catégorie	:	104 Bâches, housses, filets et films de bricolage
Matériau majoritaire	:	46 ABS >95%
Dimension	:	000 Eléments de toutes dimensions et poids en €/To
Quantité	:	0,001 Tonne
Produit	:	21104460000 Bâches, housses, filets et films de bricolage
Code éco	:	496 65,000 € H.T.
Total éco	:	0,165 € H.T.

## Déclaration de l'éco-contribution R.E.P. (EcoMaison)

Lorsque vous êtes metteur sur le marché, vous devez déclarer vos importations auprès de l'éco-organisme EcoMaison. La déclaration de l'éco-contribution mobilier devient la déclaration de l'éco-contribution R.E.P. dans laquelle toutes les filières sont incluses.

## Eco-contributions R.E.P. / mobilier : Deux éco-organismes

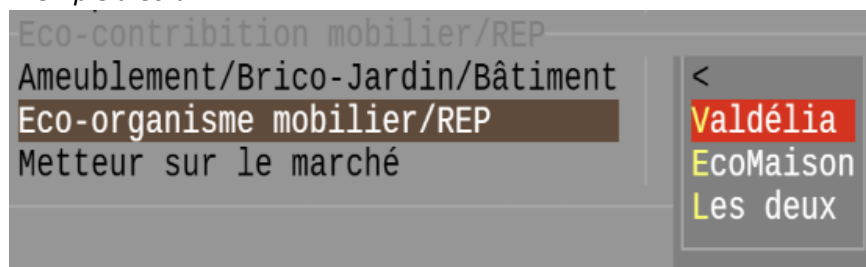


Uniquement lorsque vos fournisseurs sont soit affiliés à l'éco-organisme EcoMaison (éco-contribution R.E.P.), soit affiliés à l'éco-organisme Valdélia (exclusivement éco-contribution mobilier) ou bien affiliés aux deux.

- Fichiers fournisseurs - Fenêtre Négocie :

Ajout de la rubrique "*Eco-organisme mobilier*" qui s'affiche uniquement pour les fournisseurs correspondant à l'une des quatre filières : Un menu permet de sélectionner l'un des deux éco-organismes (Valdélia, EcoMaison) ou les deux.

Exemple d'écran :



- Articles - Saisie de l'éco-contribution R.E.P. ou mobilier :

- . Si le fournisseur est affilié à un seul éco-organisme, ce dernier et sa codification s'appliquent automatiquement.
- . Si le fournisseur est affilié aux deux éco-organismes, il sera demandé de sélectionner l'éco-organisme qui sera associé à l'article.

# T.G.A.P.

(Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Cette taxe concerne notamment certaines lessives et produits de nettoyage.

Lorsque le module T.G.A.P. est actif :



## 22 Nouveautés Galion - Titan - Affaires

### Fichiers articles : Ajout de la T.G.A.P.

Depuis la fenêtre *Tarif*, il est possible d'ajouter le montant de la T.G.A.P. à inclure dans le prix de l'article, tel que pour les écos-contributions ou la redevance copie privée.

Exemple d'écran :

Tarif	Coef/Rem	H.T.	T.T.C.	Date/Début	Date fin	Achat HT	Marge HT	Marge %	Plancher	% rem.	Final H.T.	Final TTC	Par
Zone : France													
- Px 1 public , Prix Fixe			20%									20%	
· Prix catalogue : 15,00	1,3333	20,00	24,00	13/09/2024		8,48	11,52	57,6%			20,00	24,00	E
- Px 2 revendeur , Prix Fixe													
· Prix catalogue : 15,00	1,1	16,50	19,80	05/10/2022		8,48	8,02	48,606%			16,50	19,80	

## 23 Nouveautés Galion - Titan - Affaires

### Facturations clients

Ajout de l'affichage et de la saisie de la taxe générale sur les activités polluantes.

Celle-ci est soumise aux mêmes principes que les écos-contributions et redevances : non remisable, non escomptable.

## 24 Nouveautés Galion - Titan - Affaires

### Edition de tous les documents clients (devis, commandes, factures...)

Ajout de l'impression de la taxe générale sur les activités polluantes sous la ligne d'article, tel que pour les écos-contributions. Le total de la taxe est en pied de facture.

## 25 Nouveautés Galion - Titan - Affaires

### Recherches multiples Articles

- Ajout du mot-clé *TGAP* permettant d'afficher une colonne contenant le montant de la T.G.A.P.

- En fonction des mots-clés, la T.G.A.P. est incluse ou non dans le prix de vente ainsi que les écos-contributions.

- Lorsqu'il y a de la T.G.A.P. pour un article, le montant s'affiche en bas de l'écran dans la liste des prix de vente.



## Loupe négoce

La touche (F5) affiche également la T.G.A.P.

## Transfert en comptabilité des factures clients

Lecture du compte de la T.G.A.P. associé au groupe (négoce) ou l'atelier (S.A.V.)

## Importations des articles

Ajout de l'importation de la T.G.A.P.

## Statistiques ventes C.A. et marge / Statistiques C.A. achats

Affichage du détail et du cumul de la T.G.A.P.

## Bons de commandes fournisseur

Ajout de la saisie et de l'impression de la T.G.A.P.

## Facturations fournisseurs

Chiffrage du B.L. et enregistrement de la facture fournisseur en prenant en compte la T.G.A.P.

## Transfert en comptabilité des factures fournisseurs

Lecture du compte de la T.G.A.P. associé au groupe d'achat.

## Saisie d'inventaire

La colonne *Eco/CP* contient le montant des deux écos-contributions, de la redevance pour copie privée, de la T.I.C.P.E. ainsi de la T.G.A.P. (en fonction de leur présence).

## Site EISWeb : Recherches et affichage des tiers

Depuis le site EISWeb, il est maintenant possible de rechercher un client et/ou un fournisseur.

RGPD : Le droit utilisateur n°51 s'applique ici, l'utilisateur est autorisé ou non à consulter les clients et/ou fournisseurs.

- Sélection du type de tiers : Clients divers, clients en compte, fournisseurs, clients + fournisseurs.

Exemple d'image du site EISWeb :



Recherche :

- Clients divers
- Clients en compte
- Fournisseurs
- Clients + Fournisseurs

- Sélection du critère de recherche et saisie de la valeur recherchée

Exemple d'image du site EISWeb :



Recherche :

- Nom du tiers
- Nom du contact
- Numéro de téléphone
- Ville
- Code postal
- E-mail
- Commentaire
- Zone recherche
- Date de modification
- Code du tiers
- Numéro de SIRET
- Code regroupement
- Nom (avec comité)
- Nom (avec centre payeur)

Action	Nom	P.	Ville
<input type="button" value="Visualiser"/>	ZATT	5000	NICE
<input type="button" value="Visualiser"/>	ZATT	9123	STE MAR
<input type="button" value="Visualiser"/>	ZED	9120	COMBRIT
<input type="button" value="Visualiser"/>	ZEFZ	7100	BASSE TE

Pour rappel : Le paramétrage des listes du site Web s'effectue directement depuis l'ERP Galion-Titan.

## Commandes clients négoce : Nouveaux codes états automatiques

Remarque : Cette fonctionnalité ne s'applique pas lorsque la règle 358 est active (réservation entre sites).

Les nouveaux codes états automatiques sont liés aux commandes fournisseurs à la contremarque :

- *En attente fournisseur* : Lorsqu'au moins un article de la commande client est associé à une commande fournisseur.
- *Articles reçus* : Lorsque tous les articles de la commande client sont réceptionnés.

Les codes états doivent être paramétrés en fiche société, voir le point 45, chapitre Administrateur

- Commandes fournisseurs : Lorsqu'un article ajouté est lié à une commande client négoce (contremarque), le code état de la commande client passe "*En attente fournisseur*".
- Réception des commandes fournisseurs : Quand tous les articles de la commande client sont reçus, le code état de celle-ci passe à "*Articles reçus*".
- Ventes (commandes clients) : Un contrôle du code état est ajouté.

## Commandes clients négoce : Nouveau droit pour la suppression de la validation du B.L.

Le droit utilisateur n° 84 annule et remplace la règle P32.

Fenêtre "*Articles*" : La suppression de la validation d'un B.L. est conditionnée par le droit utilisateur n° 84.

En fonction de la valeur du droit de l'utilisateur :

- . La suppression est interdite.
- . La suppression est autorisée sans mot de passe.
- . La suppression est autorisée avec un mot de passe.

*Avantage : Il est possible de préciser pour chaque utilisateur s'il est autorisé ou non de supprimer la validation d'un B.L.*

## Recherches négoce : Nouvelles fonctionnalités

- Les mots-clés suivants permettent d'afficher les montants en H.T. ou en T.T.C., en fonction de la règle 198 : SIHTTC et PVHTTC

*Avantage : Même principe que le point 03, vous pouvez modifier la valeur de cette règle afin de faire afficher en H.T. ou en T.T.C., toutes les recherches négoce fournies avec leurs paramètres par défaut, donc sans avoir besoin d'adapter la configuration.*

- En fonction de la règle 201, la recherche par le nom du client se fait par défaut par le :
  - . Nom client commande
  - . Nom client facturé
  - . Nom client livraison

## Contrats de services : Créer ou mettre à jour un contrat à partir des articles livrés

Dans les contrats de services, depuis la liste des articles livrés (de type contrat), la touche (Inser) permet maintenant de :

- Ajouter un article dans un avenant.
- Créer un avenant et d'ajouter l'article.
- Créer un contrat, l'avenant et d'ajouter l'article.

*Avantage : Gain de temps pour créer ou mettre à jour un contrat de services.*

## Titan



## Recherches S.A.V. : Nouvelle fonctionnalité

Le mot-clé SIHTTC permet d'afficher les montants en H.T. ou en T.T.C., en fonction de la règle 199.

*Avantage : Même principe que le point 03, vous pouvez modifier la valeur de cette règle afin de faire afficher en H.T. ou en T.T.C., toutes les recherches S.A.V. fournies avec leurs paramètres par défaut, donc sans avoir besoin d'adapter la configuration.*

## Intervention S.A.V. : Nouveau droit pour la suppression d'une ligne d'article

Le droit utilisateur n° 83 annule et remplace le "mot de passe à la suppression".

Fenêtre "Articles" : La suppression d'une ligne d'article associée à une commande fournisseur (contremarque) est conditionnée par le droit utilisateur n° 83 auquel il est possible d'associer un mot de passe.

*Avantage : Il est possible de préciser pour chaque utilisateur s'il est autorisé ou non de supprimer une pièce associée à une commande fournisseur.*

## Prises en charge : Droit pour la suppression d'une intervention

Le droit utilisateur n° 43 s'appliquait déjà à la suppression d'une intervention (bon ou devis) depuis l'application de facturation S.A.V. ; Il s'applique également aux applications de prises en charge.

En fonction de la valeur du droit de l'utilisateur :

- . La suppression est interdite.
- . La suppression est autorisée uniquement pour les dossiers du jour.
- . La suppression est autorisée avec un mot de passe facultatif.



## Groupes comptables et ateliers S.A.V. : Taxe générale activités polluantes

Prise en compte du module T.G.A.P.

Fenêtre *comptabilité* : ajout de la saisie de compte comptable associé à la T.G.A.P.

Exemple de paramètres :

Comptabilité	Site	Compte	Libellé
- Métropole			
- Dom-Tom			
- Export			
- Intracommunautaire			
- Reprise			
- Remise			
- Promotions (prix net)			
- Soldes (prix net)			
- Rétrocession			
- Escompte			
- Eco-contribution DEEE			
- Eco-contribution mobilier / REP			
- Redevance pour copie privée			
- Taxe produits énergétiques			
- Taxe générale activités polluantes			



## Notification : Modification d'un RIB ou d'un IBAN fournisseur

Cette alerte permet de recevoir une notification lorsque le RIB ou l'IBAN d'un fournisseur est ajouté, modifié ou supprimé. La notification sera envoyée immédiatement après avoir quitté la fenêtre de saisie des coordonnées bancaires du fournisseur (fichier fournisseur ou plan comptable)

Voir l'alerte codée "MODRIB" qui est par défaut désactivée.

*Rappel : Une notification peut être envoyée par mail ou par SMS, plusieurs destinataires peuvent être ajoutés dans le paramétrage de l'alerte.*

## Notification : Applications en cours d'exécution

Cette alerte permet de recevoir une notification lorsqu'il reste des applications en cours d'exécution le soir, ce qui bloque les mises à jour de nuit. La notification sera envoyée le soir avant les traitements de nuit.

Voir l'alerte codée "PROGEX" qui est par défaut désactivée.

*Remarque : En mode SaaS privé ou public, les sessions Tweb sont persistantes sur le serveur\*. Les utilisateurs qui ne quitteraient pas leurs applications à la fin de leur journée de travail, les retrouvent plus tard, dans l'état dans lequel ils les ont laissées. Bien que les utilisateurs soient prévenus dans la journée, qu'ils doivent revenir à la grille pour permettre l'application automatique de la mise à jour la nuit, certains ne le font pas. L'administrateur veut recevoir une notification pour le prévenant de cela.*

\* : Voir persistance de session sur notre site web.

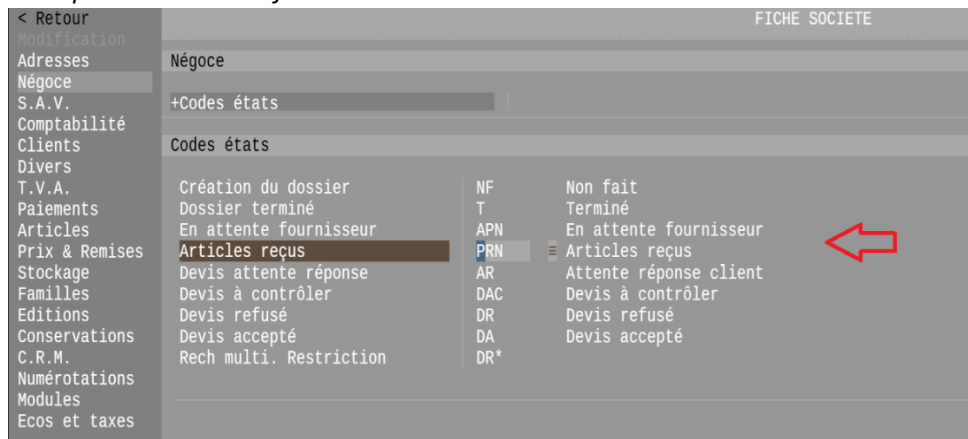
## Fiche société : Codes états négoce *En attente fournisseur* et *Articles reçus*

Remarque : Cette fonctionnalité ne s'applique pas lorsque la règle 358 est active (réservation entre sites).

Fenêtre *Négoce* - Fenêtre *Codes états* :

- Ajout de la rubrique *En attente fournisseur* : Afin d'indiquer le code état du document client négoce lorsqu'au moins un article de la commande client est associé à une commande fournisseur.
- Ajout de la rubrique *Articles reçus* : Afin d'indiquer le code état du document client négoce lorsque tous les articles sont réceptionnés.

Exemple d'écran de la fenêtre *Codes états* :



## Droit des utilisateurs : Augmenter le prix de vente d'un article déprécié

Ajout du droit N° 81, l'utilisateur est autorisé ou non à :

- Augmenter le prix de vente d'un article déprécié.
- Saisir une promotion, un prix soldé ou un prix par quantité dont le prix est supérieur au prix de vente déprécié.

Autorisations :

- Augmentation interdite (valeur par défaut).
- Augmentation autorisée avec mot de passe obligatoire.



## Droit des utilisateurs : Réaliser un commande fournisseur d'un article déprécié

Ajout du droit N° 82, l'utilisateur est autorisé ou non à :

- Réaliser une commande fournisseur d'un article déprécié (commande fournisseur / commande de stock).
- Ajouter un article déprécié dans une réception de commande ou une entrée en stock.

Autorisations :

- Commande et ajout interdits (valeur par défaut).
- Commande et ajout autorisés avec mot de passe obligatoire.

## Droit des utilisateurs : Facturation S.A.V. - Supprimer une ligne d'article en contremarque

Ajout du droit N° 83, l'utilisateur est autorisé ou non à supprimer d'une ligne d'article associée à une commande fournisseur (contremarque)

Autorisations :

- Suppression interdite.
- Suppression autorisée sans mot de passe.
- Suppression autorisée avec mot de passe.

## Droit des utilisateurs : Facturation négoce - Supprimer validation d'un B.L.

Ajout du droit N° 84, l'utilisateur est autorisé ou non à supprimer la validation d'un B.L. (bon de livraison)

Autorisations :

- Suppression interdite.
- Suppression

*Remarque : Ce droit remplace la règle P32 et permet d'enregistrer l'autorisation et un mot de passe par utilisateur.*

## Gestion des doublons clients : Droit d'accès

L'exécution de l'application est maintenant conditionnée par le droit RGPD 72.

Seuls les utilisateurs ayant la valeur du droit à "autorisée" pourront accéder à cette application.

## Mot de passe à la suppression

Le "mot de passe à la suppression" est définitivement retiré et remplacé par le mot de passe "Administrateur" dans les applications suivantes :

- Les prix et remises par client en compte
- Les modèles d'appareil
- La durée de disponibilité des pièces détachées
- Les conditions de garantie
- Les pièces principales
- Les tarifs constructeurs
- Les messages par document et par marque
- Les rachats de garantie

## Saisie du mot de passe : Affichage du droit

Lors de la saisie d'un mot de passe, il s'affiche le numéro du droit ou *Administrateur* quand il s'agit du droit Administrateur, ou *Maintenance E.I.S.* quand c'est réservé à E.I.S.

The screenshot shows a dark blue form with the following elements:

- A label "Droit : 24" followed by a horizontal line.
- A label "Mot de passe :" followed by a text input field.
- Two buttons at the bottom: "Valider" and "Annuler".